

Siret : **92031181800016** Code Naf : **6202A**
Urssaf/Msa : **117 000001570967628**

Matricule : **00073**
N° SS : **190069935129682**

Iban / Rib : **FR76 4061 8803 1200 0405 3998 654**
Emploi : **ARCHITECTE BI**
Statut professionnel : **Cadre**
Position : **3.2**
Coefficient : **210**

Monsieur BOUBAKER Mohamed
33 RUE CARTAULT
92800 PUTEAUX

Entrée : **15/01/2024** Sortie : **17/12/2024**
Ancienneté : **11 mois**

Convention collective : **Bureaux d'études techniques**

Eléments de paie				Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base				151.67	36.7574		5 575.00			
Heures supplémentaires 25 %				32.00	45.9468		1 470.30			
Heures supplémentaires 50%				6.00	55.1361		330.82			
Sous total Salaire de base				189.67			7 376.12			
Absence pour entrée/sortie				- 67.67	36.7574	2 487.37				
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 25 %				- 14.24	45.9468	654.28				
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 50%				- 2.64	55.1361	145.56				
Congé sans solde 021224-051224				- 28.00	36.7574	1 029.21				
Congé sans solde, Heures supplémentaires 25 %				- 5.92	45.9468	272.01				
Congé sans solde, Heures supplémentaires 50%				- 1.12	55.1361	61.75				
Indemnité de repas (Non Imposable)				8.00	10.1000		80.80			
--- Fin de contrat ---										
Pas de CP acquis au titre de la maladie										
Salaire brut							2 806.74			
Santé										
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès								2 806.74	13.0000	364.87
Complémentaire - Incap. Inval. Décès								1 371.10	1.5000	20.57
Complémentaire - Incap. Inval. Décès								1 435.64	1.1300	16.22
Complémentaire - Santé				3 864.00	1.2500	48.30		3 864.00	1.2500	48.30
Accidents du travail & mal. professionnelles								2 806.74	0.6600	18.52
Retraite										
Sécurité Sociale plafonnée				1 371.10	6.9000	94.61		1 371.10	8.5500	117.23
Sécurité Sociale déplafonnée				2 806.74	0.4000	11.23		2 806.74	2.0200	56.70
Complémentaire Tranche 1				1 371.10	4.1500	56.90		1 371.10	6.2200	85.29
Complémentaire Tranche 2				1 435.64	9.8600	141.55		1 435.64	14.7800	212.19
Famille								2 806.74	3.4500	96.83
Assurance chômage										
Chômage								2 806.74	4.3000	120.69
APEC				2 806.74	0.0240	0.67		2 806.74	0.0360	1.01
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.										
Contribution ADESATT								2 806.74	0.0200	0.56
Autres contributions dues par l'employeur										
Autres contributions dues par l'employeur								2 806.74	2.0460	57.43
Autres contributions dues par l'employeur								1 371.10	0.1000	1.37
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu				3 324.68	6.8000	226.08				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu				3 324.68	2.9000	96.42				
Exonérations de cotisations employeur										- 21.08
Exonération sociale sur HC/HS				665.63	- 10.8400	- 72.15				
Total des cotisations et contributions						603.61				1 196.70
Indemnité de rupture conventionnelle exonérée							1 642.45			
Frais professionnels au forfait							85.00			
Intéressement versé							561.35			
Réintégration fiscale				48.30						
Exonération sur HC/HS/RTT : cumul net fiscal annuel				7 500.00						
Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements		
Mensuel										
Annuel										
Congés N-1	Congés N									
Acquis										
Pris										
Solde										

Siret : 92031181800016 Code Naf : 6202A
Urssaf/Msa : 117 000001570967628

Matricule : 00073
N° SS : 190069935129682

Iban / Rib : FR76 4061 8803 1200 0405 3998 654
Emploi : ARCHITECTE BI
Statut professionnel : Cadre
Position : 3.2
Coefficient : 210

Monsieur BOUBAKER Mohamed
33 RUE CARTAULT
92800 PUTEAUX

Entrée : 15/01/2024 Sortie : 17/12/2024
Ancienneté : 11 mois

Convention collective : Bureaux d'études techniques

Eléments de paie			Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Montant net social			4 326.13						
Net à payer avant impôt sur le revenu						4 491.93			
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie			31.89						
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS Taux personnalisé			2 828.40	- 11.8000	333.75				
Impôt sur le revenu : cumul PAS annuel			8 628.76						
Net payé						4 158.18			
Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements	
Mensuel	70.08	14.08	2 806.74	1 371.10	2 828.40	1 196.70	6 292.24	4 003.44	71.60
Annuel	2 045.62	409.92	81 644.53	41 614.87	75 280.16	33 910.33	137 885.18	115 554.86	- 796.46
Congés N-1	Congés N								
Acquis	10.00	14.00					Net payé : 4 158.18 euros		
Pris	10.00	14.00							
Solde							Paiement le 17/12/2024 par Virement		

HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016
Code Naf : 6202A

Reçu pour solde de tout compte

Je soussigné, Monsieur BOUBAKER Mohamed,

demeurant 33 RUE CARTAULT
92800 PUTEAUX

reconnais avoir reçu ce jour, par Virement,
de HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees chez OCP Business Center 4 75008 PARIS

pour solde de tout compte la somme nette de *****4 158.18 Euros soit, en toutes lettres
*****Quatre mille cent cinquante huit euros et dix-huit centimes*****
correspondant à mon bulletin de paie du mois de Décembre 2024.

Cette somme m'est versée en paiement des éléments suivants, étant précisé que les montants
sont indiqués avant déduction des éventuelles cotisations et contributions salariales :

Salaire de base	5 575.00
Heures supplémentaires 25 %	1 470.30
Heures supplémentaires 50%	330.82
Absence pour entrée/sortie	- 2 487.37
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 25 %	- 654.28
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 50%	- 145.56
Congé sans solde 021224-051224	- 1 029.21
Congé sans solde, Heures supplémentaires 25 %	- 272.01
Congé sans solde, Heures supplémentaires 50%	- 61.75
Indemnité de repas (Non Imposable)	80.80
Indemnité de rupture conventionnelle exonérée	1 642.45
Frais professionnels au forfait	85.00
Intéressement versé	561.35
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS	- 333.75

Conformément à l'article L.1234-20 du Code du travail, je reconnais être informé de la possibilité
de dénoncer ce reçu pour solde de tout compte dans les six mois suivant sa signature par lettre
recommandée.

Passé ce délai, je ne pourrai plus contester les sommes qui y sont mentionnées.

Le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en deux exemplaires, dont un m'est remis.

Fait à PARIS le 17/12/2024

Signature de l'employeur précédée de la mention
"Bon pour règlement des sommes indiquées"

Signature du salarié précédée de la mention
"Bon pour acquit des sommes sous réserve d'encaissement"

HIGHSKILL
66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016
Code Naf : 6202A

Certificat de travail

Je soussigné(e), ELLOUZE Mohamed,
Agissant en qualité de Président
Certifie avoir employé Monsieur BOUBAKER Mohamed (Matricule: 00073)
Demeurant à 33 RUE CARTAULT
92800 PUTEAUX

En qualité de :
Du 15/01/2024 au 17/12/2024 : ARCHITECTE BI
Position 3.2, Coefficient 210

Soit une durée d'emploi du 15/01/2024 au 17/12/2024

Sous réserve de justifier du bénéfice de l'assurance chômage auprès de l'organisme, en application de l'article L.911-8 du code de la sécurité sociale, vous pourrez bénéficier à titre gratuit de la portabilité des garanties au titre des risques :

- portant atteinte à l'intégrité physique de la personne ou liés à la maternité (frais de santé),
- liés au décès, incapacité de travail ou invalidité (prévoyance),

pour la durée de la situation de chômage et dans la limite de 12 mois (1).

(1) durée du dernier contrat de travail (ou des derniers contrats de travail consécutifs au sein de notre entreprise), sans pouvoir excéder 12 mois.

Fait à PARIS le 17/12/2024

Signature précédée du nom et de la qualité du signataire :
ELLOUZE Mohamed
Président